

Egypte: la loi civile contre les commandements de Dieu

Author : Riposte Catholique

Categories : [Relations avec les Etats](#)

Date : 11 juin 2010

La Haute cour administrative égyptienne a imposé récemment à l'Eglise copte d'autoriser le remariage de ses
ouailles divorcées, dans une affaire opposant le patriarche à un fidèle souhaitant se remarier.

En réponse, des centaines de coptes se sont rassemblés mercredi soir au Caire pour soutenir
le patriarche
Chenouda III, qui s'oppose fermement à ce diktat étatique.

Encore une fois, nous voyons ce qu'impose la "dictature du relativisme": les religions - et le
christianisme en
particulier - ne sont tolérées qu'à condition d'être en accord avec la loi civile. Pour nous
chrétiens, c'est l'exact inverse: la loi civile n'est acceptable qu'à condition d'être conforme à la
loi naturelle et à la loi divine!

Source: [AFP - La
Croix](#)